



Police environnementale

Deuxième version (20/04/2026)



Table des matières

LES VALEURS DE LISAM GROUP	03
L'ENVIRONNEMENT, UN SUJET IMPORTANT ?	05
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	06
RÉDUIRE SES ÉMISSIONS AUX BUREAUX ET EN TÉLÉTRAVAIL	07
MODIFIER SES HABITUDES INFORMATIQUES	09
CONSOMMATION ET GESTION DES DÉCHETS	11
UNGC ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	13
RAPPORT POUR LES PARTIES PRENANTES	14
APPROBATION	15



Intégrité

Être toujours honnête et ne pas faire de promesses à moins d'être certain de pouvoir les tenir.

Respect

Traiter chaque individu avec dignité et respect, sans exception, clients, employés, partenaires, fournisseurs, concurrents et étrangers.

Excellence du service

Peu importe la qualité de nos solutions logicielles, rien de tout cela n'a d'importance sans un service client passionné garantissant leur succès. Nous nous engageons à servir nos clients et nos services de manière efficace.

Valeur

Le temps et les ressources sont précieux. Nous cherchons à créer de la valeur dans tout ce que nous faisons en fournissant les solutions les plus qualitatives et les plus abordables pour nos clients.

Bonheur

Nous croyons qu'il est plus facile d'aider les clients à atteindre un objectif plus sûr et plus durable lorsque nous nous amusons en chemin et promouvons le bien-être de tous. Atteindre des objectifs ambitieux avec passion apporte une satisfaction et un bonheur indéniables. En rendant notre travail et notre environnement agréables, nous favorisons la pérennité dans nos activités professionnelles.

Les valeurs qui nous poussent à offrir des produits et des services d'exception



Objectif et champ d'application

Une politique environnementale est un engagement formel d'une entreprise à réduire son impact sur l'environnement en rendant ses activités plus durables. Son objectif est donc de fournir les lignes directrices nécessaires pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre générés par **Lisam Group**.

Nous nous engageons à réduire notre impact sur l'environnement et à améliorer continuellement nos performances environnementales, en tant que partie intégrante de notre stratégie et de nos méthodes de travail, avec des points d'évaluation réguliers.

Ces principes s'appliquent à tout le personnel de **Lisam Group**, mandataires sociaux, employés, externes, agents publics et collaborateurs occasionnels (tels que les employés temporaires, les étudiants et les stagiaires) quel que soit leur poste, leur lieu de résidence ou leur lieu de travail.



Le champ d'application de cette politique environnementale comprend toutes les sociétés de Lisam Connect et de Lisam EH&S Software :

→ **Lisam Connect :**

- Hemmis
- Dinec International
- Dinec Assembly by HTS
- MegaByte Applications
- MegaByte Consulting
- Spiece

→ **Lisam EH&S :**

- Lisam Systems et ses filiales étrangères
- Lisam.Cloud
- EcoMundo

→ **WikiChemia**





L'environnement, un sujet important ?

En 1972, la première Conférence des Nations unies sur l'environnement s'est tenue à Stockholm. Elle a placé les questions environnementales au premier plan des préoccupations internationales et a adopté des principes pour une gestion rationnelle de l'environnement. Les Communautés Européennes ont alors souligné la nécessité d'une politique environnementale communautaire et ont appelé à la mise en place d'un programme d'action visant à préserver et à améliorer l'environnement, ainsi que pour lutter contre la pollution et les nuisances.

La politique environnementale de l'UE repose sur quatre principes qui s'appliquent tant aux États qu'aux entreprises :

- ✔ **Précaution** : En cas de doute concernant l'impact environnemental ou sanitaire d'une action, nous privilégions la prudence et la suspendons jusqu'à ce qu'une confirmation scientifique soit obtenue.
- ✔ **Prévention** : Nous anticipons les impacts environnementaux et mettons en place des actions préventives pour éviter tout dommage.
- ✔ **Correction à la source** : Toute pollution est traitée à sa source par des mesures correctives adaptées.
- ✔ **Principe du pollueur-payeur** : Nous prenons en charge les coûts liés à la prévention, à la réduction et à la réparation des dommages environnementaux qu'elle provoque.

Le développement durable est devenu un objectif prioritaire des politiques internes et externes de l'Union européenne tel que la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD). En tant que signataire du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), **Lisam Groupe** a décidé d'aligner ses initiatives et ses actions environnementales sur les ODD.





Le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre

Lisam Group s'engage à adopter une approche globale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) :

- ✓ En se conformant aux réglementations, politiques et procédures relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- ✓ En veillant à ce que le conseil d'administration surveille les principaux risques environnementaux, notamment en évaluant l'efficacité de nos systèmes de gestion des risques et de contrôle interne par le biais d'une analyse de double matérialité (CSRD-Directive (EU) 2022/2464) ;
- ✓ En réduisant notre empreinte carbone et notre consommation énergétique globale grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables afin de soutenir nos efforts en matière de développement durable ;
- ✓ En développant des outils pour mesurer, gérer et suivre les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de CO₂ au niveau du Groupe ;
- ✓ En fixant des objectifs annuels pour garantir des progrès continus grâce à un nombre croissant d'initiatives et de partenariats visant à réduire les émissions de CO₂ ;
- ✓ En mettant en oeuvre des directives visant à réduire la consommation d'énergie de nos employés en télétravail et au bureau ;
- ✓ En réduisant les émissions de CO₂ de l'entreprise grâce à nos voitures électriques et hybrides en Belgique et en minimisant les trajets domicile-travail en proposant des modalités de travail flexibles telles que le télétravail ;
- ✓ En réduisant les émissions liées aux déplacements grâce à l'utilisation d'outils de visioconférence tels que Microsoft Teams.



Réduire ses émissions au bureau et en télétravail

Au bureau comme en télétravail, des petits gestes peuvent aider à réduire notre empreinte carbone :



Impression : N'imprimez que l'essentiel, supprimez les pages blanches et évitez de dupliquer les documents numériques. En effet, 25 % des impressions sont jetées après seulement 5 minutes et 16 % ne sont jamais lues, pour une consommation moyenne de 70 à 85 kg de papier par salarié et par an.



Brouillons : Constituez une boîte de feuilles de brouillon sur votre bureau afin d'éviter d'utiliser des feuilles vierges, post-it ou cahiers. À la clé : une économie de 2,29 kg éq. CO₂ par ramette de papier non utilisée.



Économie d'encre : Lors de l'impression, réduisez la consommation d'encre en rédigeant vos documents en gris foncé plutôt qu'en noir, et en imprimant en niveaux de gris plutôt qu'en couleur.



Électricité : Éteignez les appareils et les lumières en quittant le bureau. Utilisez des multiprises pour faciliter l'extinction complète. Éteindre les lumières pendant 1h par jour permet économiser 84 kWh par an, soit 14,4 kg d'équivalent CO₂.



Chauffage : Maintenez une température de 19°C dans les bureaux. Baisser le chauffage au gaz d'1°C permet d'économiser 4 kg éq. CO₂ par m² et par an.



Réduire ses émissions au bureau et en télétravail

Au bureau comme en télétravail, des petits gestes peuvent aider à réduire notre empreinte carbone :



Plastiques à usage unique : Privilégiez les équipements réutilisables (gourdes, tasses, couverts en métal) et apportez vos propres contenants. Les plastiques jetables représentent en effet plus de 142 kg équivalent CO₂ évitables par an.



Alimentation : Optez pour des en-cas maison ou des fruits de saison plutôt que pour des produits emballés. Une pomme locale émet 39 g équivalent CO₂ contre 631 g pour un brownie emballé, ce qui représente une réduction de 94%.



Café et thé responsable : Privilégiez des boissons issues du commerce équitable et de l'agriculture biologique et utiliser une cafetière à filtre plutôt que des capsules individuelles. Une capsule de café génère jusqu'à 3 fois plus de déchets qu'un café filtre classique.



Repas végétarien : Manger végétarien une fois par semaine permet d'économiser 1 kg de CO₂ par personne. En effet, la production de viande est l'une des activités les plus émettrices de gaz à effet de serre : elle requiert de grandes surfaces agricoles, une consommation importante d'eau et génère des émissions de méthane.



Modifier ses habitudes informatiques

Au bureau comme en télétravail, des petits gestes peuvent aider à réduire notre empreinte carbone :



E-mails et pièces jointes : Privilégiez les liens (serveur interne ou Lisam Transfer) aux fichiers joints. L'envoi quotidien de mails lourds génère en effet jusqu'à 180 kg équivalent CO₂ par personne et par an, soit l'équivalent de 1 000 km en voiture.



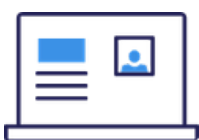
Gestion de la boîte mail : Supprimez régulièrement les messages inutiles, en particulier les plus volumineux. L'accumulation de mails sur une année peut représenter 392 kg équivalent CO₂, soit l'équivalent de 1 790 km en voiture.



Onglets et programmes ouverts : Fermez les programmes et onglets inutilisés, notamment les réseaux sociaux, qui continuent de consommer de l'énergie en se mettant à jour en arrière-plan.



Intelligence artificielle : Utilisez l'intelligence artificielle générative uniquement lorsque c'est vraiment nécessaire. Privilégiez une IA spécifique (traduction, orthographe, production de texte) qui consomme beaucoup moins d'énergie.



Vidéoconférence : Privilégiez l'audio et coupez la vidéo après les salutations ou en dehors des prises de parole. Pensez également à supprimer les enregistrements des visioconférences dès qu'ils sont obsolètes.



Modifier ses habitudes informatiques

Au bureau comme en télétravail, des petits gestes peuvent aider à réduire notre empreinte carbone :



Modes de veille : Utilisez plutôt les modes veille, veille prolongée ou veille hybride plutôt que de laisser l'ordinateur allumé inutilement. Ces modes permettent d'économiser de l'énergie tout en conservant votre travail en cours.



Mode économie d'énergie : Activez le mode économie d'énergie sur vos ordinateurs et smartphones. Sur un téléphone, le mode Ultra économie d'énergie désactive automatiquement les fonctions inutilisées, réduit la luminosité et prolonge l'autonomie de la batterie, ce qui limite la fréquence de chargement.



Recherches internet : Accédez directement aux sites souhaités plutôt que de multiplier les recherches (0,6 g équivalent CO₂ par requête). Optez des moteurs de recherche alternatifs comme Ecosia. Les bases de données stockent une grande quantité d'informations sur l'ensemble des sites référencés, ce qui nécessite énormément d'énergie pour leur exploitation (électricité et refroidissement).



Smartphone : Désactivez le GPS, le Wi-Fi et le Bluetooth lorsque vous n'en avez pas besoin. Ces fonctions actives inutilement peuvent en effet consommer jusqu'à 9 kWh par an par appareil, soit 1,6 kg équivalent CO₂.



Consommation et gestion des déchets

Les objectifs en matière de déchets sont basés sur une hiérarchie, conformément aux lignes directrices de prévention et de gestion des déchets de l'ESRS E5 relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire. Cette hiérarchie comprend la réutilisation, le recyclage et la valorisation.

Lisam Group s'engage à mettre en œuvre un processus complet de gestion des déchets :

- ✓ En promouvant des pratiques responsables de gestion des déchets et en accordant une importance primordiale au respect de la hiérarchie de ces derniers ;
- ✓ En privilégiant la réutilisation et le recyclage afin de favoriser les ressources secondaires lorsque la production de déchets est inévitable ;
- ✓ En sensibilisant à la réduction des déchets électroniques en encourageant la réutilisation d'équipements tels que les ordinateurs, les stations d'accueil et les moniteurs, et en favorisant l'achat de produits reconditionnés afin de réduire les émissions de CO₂ ;
- ✓ En remplaçant nos serveurs uniquement lorsque cela est nécessaire, conformément à notre certification ISO 27001, qui prévoit le remplacement des composants critiques tous les 5 ans et des serveurs tous les 10 ans ;
- ✓ En revendant nos serveurs en fin de vie lorsque cela est possible, afin de prolonger leur durée d'utilisation et de soutenir la demande sur le marché des technologies à bas coût. À défaut, ils seront recyclés et traités de manière écologiquement responsable ;
- ✓ En recyclant les composants matériels par l'intermédiaire de partenaires certifiés qui garantissent une valorisation et une réutilisation responsables des matériaux ;
- ✓ En sélectionnant des centres de données performants dotés de solides objectifs de durabilité, afin d'atteindre une efficacité optimale de l'utilisation de l'énergie (PUE), et ainsi de réduire la consommation d'énergie et l'impact environnemental.



Consommation et gestion des déchets

L'économie circulaire est un élément essentiel du secteur informatique. Grâce à la hiérarchie des déchets, il est possible de prendre des mesures pour réduire l'empreinte carbone du Groupe :



Matériel reconditionné ou d'occasion : L'achat de matériel reconditionné permet de réduire significativement l'empreinte carbone liée à la fabrication de nouveaux équipements. Opter pour du matériel reconditionné certifié permet de réaliser des économies tout en limitant la production de déchets électroniques.



Maintenance et réparation : Chaque année supplémentaire d'utilisation d'un équipement informatique permet de réduire considérablement son impact environnemental. Une extension de deux ans de la durée de vie d'un ordinateur peut ainsi réduire son empreinte carbone de près de 50 %.



Revendre ou donner : Lorsqu'un équipement n'est plus adapté aux besoins de l'entreprise, il conserve souvent une valeur d'usage pour d'autres utilisateurs. Le revendre ou le donner à des associations, des écoles ou des structures de réemploi permet de prolonger sa durée de vie, de favoriser l'accès au numérique pour tous et d'éviter une mise au rebut prématurée. Attention à toujours respecter les règles de sécurité lors de la revente ou de la donation d'un PC. Aucune information confidentielle ne doit rester sur l'appareil.



United Nations
Global Compact



Objectifs du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC)

Dans le cadre de notre engagement envers le Pacte mondial des Nations unies, nous nous sommes fixés des objectifs liés au programme « Forward Faster » :

- ➔ Contribuer à une transition juste en prenant des mesures concrètes pour faire face aux impacts sociaux des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, en partenariat avec les parties prenantes telles que les travailleurs, les communautés et les fournisseurs.
- ➔ Aligner les investissements de l'entreprise – dans la mesure du possible – sur les politiques et stratégies relatives aux ODD, fixer des objectifs, et suivre et rendre compte du montant et de la proportion de ces investissements soutenant les ODD.
- ➔ Mettre en place une stratégie de financement de l'entreprise liée aux investissements et aux performances en matière d'ODD, et rendre compte du montant et de la proportion de ce financement consacrés aux ODD.

Services environnementaux de Lisam Group

Nos produits et services sont conçus pour accompagner nos clients dès le court terme dans leur transition environnementale. Ils permettent tout d'abord de réaliser une évaluation complète et détaillée de l'impact environnemental de l'entreprise. Ils s'appuient sur une base de données exhaustive qui permet d'identifier les valeurs environnementales des matériaux et équipements achetés ou utilisés.

Nos solutions aident également les entreprises à réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone, tout en assurant leur conformité avec la législation et la réglementation européennes en matière de durabilité. Elles permettent de générer des rapports adaptés aux exigences de chaque secteur.

À court terme, nos outils permettront également de simuler différents scénarios afin de quantifier l'impact de changements stratégiques, tels que des investissements ou des modifications de fournisseurs, sur la performance environnementale globale de l'entreprise.



Rapports pour les parties prenantes

Moyens de communication

Les parties prenantes de **Lisam Group** comprennent :

- Les membres du personnel
- Les fournisseurs
- Les actionnaires
- Les partenaires
- Les clients
- La direction générale

Si vous vous trouvez dans une situation où vous percevez un conflit entre le libellé de la politique et les lois, coutumes ou pratiques de votre lieu de travail/pays, ou si vous avez des questions concernant cette politique Environnementale ou si vous souhaitez signaler une violation possible de celle-ci, nous vous encourageons à exprimer vos questions et vos préoccupations par les voies établies. Ces canaux privilégient la confidentialité dans toute la mesure du possible :


- [Formulaire anonyme de signalement d'un problème éthique](#)
- [Enquête sur nos politiques et notre Code de Conduite \(CoC\)](#)
- [Rapport sur le harcèlement et la violence au travail](#)
- [Rapport d'incident](#)
- ESG@lisam.com



Liens utiles

Document ESG

Document related to ESG (Environmental, Social, and Governance)

 \\Lis036fs01\lisam systems\COMMON\ESG

Code de Conduite (CdC)






 "\\Lis036fs01\lisam systems\COMMON\ESG\Document\DOC-ESRS-G1-1 Code of Conduct (CoC) Confidential (Lisam Connect and Lisam EH&S).pdf"

Sustainability and Management report

 <https://www.lisam.com/esg/>



Documents liés à la police environnementale :

-  Police des ressources humaines (RH)
-  Police de Santé et Sécurité au travail (S&ST)
-  Anti-corruption and bribery policy
-  Gift policy
-  Code de Conduite (CdC)



Approbation

Révision

L'application pratique et l'efficacité de cette présente politique environnementale seront évaluées chaque année après son adoption. À la lumière de cette évaluation, la présente politique peut être révisée au besoin.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hemberg'.

Michel Hemberg
CEO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Levintoff'.

Thierry Levintoff
CFO / CSR Committee chairman

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cinarelli'.

Pauline Cinarelli
Certification officer / CSR
Committee Vice Chair

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Denis'.

Océane Denis
Certification officer / CSR
Committee Vice Chair



Merci !

